



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# ÉTANGS DU LIMOUSIN

2017 - 2050



## CARTE D'IDENTITÉ

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Haute-Vienne (87)

### ENJEU(X) D'ADAPTATION VISÉ(S)

Sécheresses, Ruissellement

### MILIEU(X) CONCERNÉ(S)

Zone humide

### TYPE(S) DE SAFN

Restauration d'écosystèmes  
Restauration d'une zone humide  
en tête de bassin-versant

### PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

- CDC Biodiversité  
programme Nature 2050
- Parc naturel régional (PNR)  
Périgord Limousin
- Agence de l'Eau Adour-Garonne

Étangs du Limousin  
© PNR Périgors-Limousin

### FINANCEURS ET BUDGET

- Programme Nature 2050  
porté par CDC Biodiversité
- Agence de l'eau Adour-Garonne

Budget : 111 721 €

A cela s'ajoute le coût de pérennisation et de suivi du projet jusqu'en 2050 pris en charge par CDC Biodiversité et le PNR Périgord-Limousin.

CDC BIODIVERSITÉ







## LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Pour l'adaptation aux changements climatiques**  
Lutter contre les épisodes de sécheresse et améliorer la gestion des eaux pluviales et des ruissellements.
- **Pour la biodiversité**  
Limiter la dégradation de la qualité de l'eau liée à l'étang et à ses vidanges ; retrouver le lit naturel de la rivière en restaurant la morphologie du cours d'eau et rétablir la continuité écologique du cours d'eau.
- **Pour le territoire**  
Renforcer la politique de lutte contre la disparition des zones humides.

Photos du site 2021 – 2 ans après la fin des travaux  
© Jean-Christophe DUPUY

## CONTEXTE ET ENJEUX

Le PNR Périgord-Limousin est couvert par un réseau de zones humides s'étendant sur 4700 hectares. En assurant la pérennité de la ressource en eau, les fonctions écologiques de ces espaces jouent un rôle majeur pour limiter les ruissellements et faire face aux épisodes de sécheresse. La préservation et la gestion durable des zones humides est un axe majeur inscrit dans la charte du Parc.

Le projet concerne un étang d'environ 7 800 m<sup>2</sup>, situé sur la commune de Bussière-Galant (87), au cœur du PNR. Cet étang avait un usage de loisir et d'abreuvement du bétail. En décembre 2013, une brèche s'est ouverte sur la digue et a entraîné une vidange complète du plan d'eau. Les travaux de colmatage de la digue et de mise aux normes du plan d'eau étant trop onéreux, et la mauvaise gestion de l'étang dégradant la qualité de l'eau, le propriétaire a souhaité le supprimer. Le PNR et CDC Biodiversité ont été mobilisés pour accompagner le propriétaire dans le montage et la réalisation d'un projet d'effacement de l'étang, de restauration de la zone humide initiale et de la continuité écologique du cours d'eau, repositionné dans son lit naturel. L'objectif de ce projet est de rétablir les fonctions d'épuration de l'eau et sa régulation par la zone humide, faisant ainsi bénéficier la biodiversité et les usages économiques liés à la zone.

### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

- Charte du PNR Périgord-Limousin (2011 – 2026)
- Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA)
- Obligation réelle environnementale (ORE)

## ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Débutées en novembre 2018, les opérations de restauration se sont poursuivies jusqu'en octobre 2019 sur une surface totale de 5,8 hectares. Les travaux se sont déroulés en deux phases. Une première phase a consisté en la suppression du plan d'eau et la restauration du vallon dans sa forme

initiale en le remettant dans son talweg d'origine. La deuxième phase des opérations visait à mettre en défens les parcelles restaurées et installer des points d'abreuvements spécifiques pour limiter l'impact des activités d'élevage sur le cours d'eau tout en permettant une gestion par pâturage du site.

## CALENDRIER

### VIE DU PROJET

<b>2013</b>	Naissance du projet suite à l'ouverture d'une brèche dans la digue
<b>2018</b>	Acquisition foncière du site par CDC Biodiversité Intégration au programme Nature 2050 Début des travaux Démarrage des suivis et état initial
<b>2019</b>	Convention de mise à disposition précaire des parcelles à un exploitant agricole ; Adhésion à la Cellule d'assistance technique zone humide (CATZH) animée par le PNR Fin des travaux Poursuite des suivis jusqu'en 2050
<b>2020</b>	Rétrocession des parcelles à la Commune ; Signature d'une ORE entre CDC Biodiversité, la commune et le PNR Poursuite des suivis jusqu'en 2050
<b>2050</b>	Fin de la convention avec le programme Nature 2050

## GOVERNANCE ADOPTÉE

### Agence de l'Eau Adour-Garonne

Co-financement, accompagnement des propriétaires à la restauration des zones humides

### CDC Biodiversité (programme Nature 2050)

Co-financement, acquisition foncière avant rétrocession, mise en œuvre et suivi du projet jusqu'en 2050

### PNR Périgord Limousin

Financement, suivi du projet jusqu'en 2050

### Cellule d'Assistance Technique Zones Humides Périgord-Limousin (CATZH)

Animation auprès des propriétaires (3 ou 4 visites de terrain par an)

### Société Limousine d'Odonatologie

Suivi des libellules

Photos du site en 2018 – année des travaux  
© Jean-Christophe DUPUY



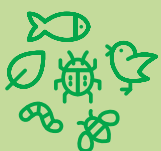


# BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



## BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Sécheresses, ruissellement : Le renforcement du fonctionnement naturel écologique du cours d'eau et de la zone humide assure un meilleur soutien d'étiage en période estivale et un effet tampon en période hivernale. La qualité épuratoire est améliorée grâce à l'action de la zone humide tandis que l'évaporation des eaux de surface diminue.



## BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

- La continuité écologique retrouvée permet le renforcement des flux sédimentaires et facilite le déplacement des espèces et la migration des poissons.
- Consolidation d'une mosaïque d'habitats grâce à l'effacement du plan d'eau qui favorise une biodiversité typique des zones humides, en termes de flore, de faune aquatique (vertébrés et invertébrés) et d'insectes.
- Dès 2019, les suivis biodiversité ont permis de noter la présence de la loutre avec des empreintes laissées à proximité d'une des trois mares créées. On observe également des odonates, des batraciens et même des espèces protégées (ex : sonneur à ventre jaune).

## AUTRES BÉNÉFICES INDUITS

- Renforcement de la politique nationale de lutte contre la disparition des milieux humides.
- Appui à l'installation d'une exploitation agricole.



## INDICATEURS DE SUIVIS

### Adaptation aux changements climatiques

- Evolution / maturité de l'écosystème : Mesures du stock de carbone organique dans le sol et du taux d'abondance naturelle en Azote 15 dans les feuilles

### Biodiversité

- Suivi flore-habitats : cartographie des habitats et relevés des espèces patrimoniales
- Observation de l'évolution des milieux à l'échelle du site par suivi photos par drone

### Autres

- Effet démonstrateur du projet par recensement des actions de valorisation



# LEVIERS DE RÉUSSITE

## ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- **Gestion agricole du site** : La gestion agricole du site a été intégrée dès le démarrage du projet. CDC Biodiversité a signé une convention de prêt à usage gratuit des parcelles avec l'exploitant propriétaire des parcelles voisines. Ce dernier bénéficie ainsi d'une surface supplémentaire pour faire pâturer ses chevaux et contribue de fait à l'entretien et la préservation du site.
- **Accessibilité du site** : L'avancement des travaux sur le projet des Étangs du Limousin a été rendu difficile à cause de l'inaccessibilité du site par voie routière.


## ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

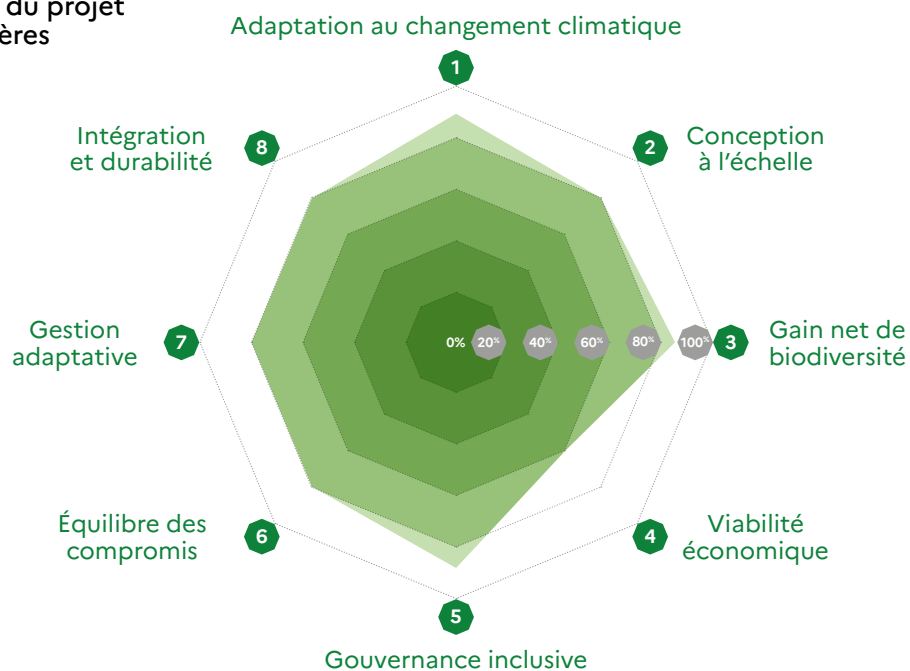
- CDC Biodiversité a engagé un processus de cession à titre gratuit des terrains à destination de la commune de Bussière-Galant, en contrepartie de son engagement à assurer la pérennité des aménagements réalisés et à gérer le site selon les prescriptions du plan de gestion. En 2020, un contrat instituant une Obligation Réelle et Environnementale, outil issu de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, a été signé entre CDC Biodiversité, la commune de Bussière-Galant et le PNR Périgord-Limousin.

## SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

- La Cellule d'Assistance Technique Zones Humides Périgord-Limousin (CATZH) s'est engagée à réaliser un diagnostic du site afin d'identifier et valoriser les intérêts faunistiques, floristiques, hydrologiques du site. En parallèle, la CATZH réalise des visites techniques, produit un bilan annuel sur la gestion du site et fournit des recommandations pour une meilleure compréhension des milieux humides.
- Le soutien financier du programme Nature 2050 garantit la poursuite et pérennité du projet sur le long-terme, au moins jusqu'en 2050. La viabilité du projet est également assurée par les sécurisation foncière et l'obligation réelle environnementale (ORE) mise en place.
- L'ensemble des actions proposées pour conserver le site en bon état figurent par ailleurs dans un plan de gestion rédigé par le PNR. Des indicateurs permettent d'évaluer l'efficacité des actions menées dans le cadre de ce projet.

# ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN

 Adéquation du projet avec les critères du standard



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Page internet du programme Nature 2050 :  
Présentation du projet  
<https://www.cdc-biodiversite.fr/realisations/etangs-du-limousin/>
- Publication de l'Établissement Public du Bassin  
de la Vienne (2010) : Gestion des étangs :  
l'effacement, une solution à envisager  
[http://www.eptb-vienne.fr/IMG/pdf/Plaquette\\_Effacement\\_etang\\_web-3.pdf](http://www.eptb-vienne.fr/IMG/pdf/Plaquette_Effacement_etang_web-3.pdf)

## PORTEUR DE PROJET

- **Vincent Pereira**  
Chef de projets chez CDC Biodiversité  
[vincent.pereira@cdc-biodiversite.fr](mailto:vincent.pereira@cdc-biodiversite.fr)

## DATE

Octobre 2021

## RÉDACTRICE DE LA FICHE

Mélanie Baudin  
(CDC Biodiversité)



CDC BIODIVERSITÉ

